

Cap sur le futur Institut national du travail social !

📅 Publié le 5 juin 2024

👤 De Uniopss

DROIT SOCIAL - RH

Article

INFO NATIONALE



L'Uniopss a été auditionnée dans le cadre de la préfiguration d'un Institut national du travail social (INTS) confiée à l'IGAS par la précédente ministre de la Santé et des solidarités lors de la remise du Livre blanc du travail social en décembre 2023.

Le gouvernement a confié à Anaïs Bréaud, administratrice de l'État, avec l'appui de Cyprien Avenel (DGCS), une mission afin de préparer la création d'un Institut national du travail social (INTS).

C'est dans ce cadre que l'Uniopss a été auditionnée le 23 mai dernier. D'une manière générale, l'Uniopss a fait part de son intérêt pour la mise en place de la structure, tout en pointant la nécessité que cela corresponde à un engagement plus vaste de reconnaissance des professionnels, et que ce nouvel organisme, coordonné avec les travaux du Haut Conseil du travail social (HCTS) ait les moyens réels de ses missions. Une deuxième rencontre a eu lieu le 30 mai, dans le cadre du collège associatif du HCTS.

La feuille de mission de la ministre évoque 3 missions pour l'INTS :

1/ Soutenir la recherche et le développement des connaissances sur le travail social et les politiques sociales, afin que ces travaux irriguent encore davantage les métiers du social avec la création d'un Conseil scientifique

Pour l'Uniopss, cet objectif peut répondre à un véritable besoin d'une instance qui pourrait relier recherche, terrain et employeurs, sachant que les centres de formation sont aussi parfois laboratoires de recherches au niveau national. Les recherches actions permettraient ainsi une réflexion proactive sur les évolutions (et les dérives, problématiques). Une opportunité pour travailler l'attractivité des formations et des métiers, et pour renforcer les liens entre étudiants, professionnels et employeurs.

L'Uniopss a souligné également le besoin d'avoir des données, statistiques spécifiques dont manque cruellement le secteur. La création d'une base de données nationales et régionales favoriserait une analyse transversale et spécifique aux ESMSS, mise à jour régulièrement.

2/ Constituer un lieu ressources destiné aux professionnels et étudiants, formateurs et employeurs, pour encourager les échanges entre eux et également avec la recherche, et promouvoir des pratiques professionnelles

Pour l'Uniopss, il faudrait avant tout créer un véritable site pour le travail social, avec des onglets pour les productions du HCTS, les archives du CSTS (Conseil supérieur du travail social) et des onglets pour toutes les autres ressources. Avec l'objectif de faire circuler des sites/travaux existants, mais aussi des travaux et idées différents. Le lien avec les acteurs et les travaux des comités locaux du travail social est, par ailleurs à développer.

3/ Organiser une session annuelle des hautes études du travail social et de la cohésion sociale, pour sensibiliser et former un public d'auditeurs.trices (cadres publics et privés) aux questions du social

L'Uniopss a tenu a alerté sur le fait de ne pas créer un nouvel entre soi, déconnecté des besoins du secteur, des employeurs associatifs, des professionnels et des personnes.

Les moyens financiers et humains alloués à l'INTS dépendront des conclusions du rapport mais on le voit bien, les missions de l'INTS peuvent être un vrai apport au secteur, s'ils sont suffisants pour être en phase avec les besoins des acteurs de terrain.

Article du 05/06/2024

Numéro de fiche
111.97 Ko